

## Le mot du président



La convention signée avec les 3 chambres consulaires est une première car elle porte sur l'appui au développement d'une filière économique verte. C'est un moyen d'associer protection de nos espaces naturels et agricoles et dynamisme de l'emploi. C'est ce qui est attendu par les citoyens.

**Jean-Paul Michel**

## Dans ce numéro



Agir contre la prostitution des mineurs



Le château de Jossigny



Marne et Gondoire, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre de métiers et de l'artisanat et la chambre d'agriculture ont signé mardi une convention pour l'accompagnement à la stratégie économique et la structuration de filières. La construction, les éco-activités et la prestation de service sont les domaines d'application envisagés. Un partenariat pour l'accompagnement des entreprises dans la transition énergétique et numérique va également être signé prochainement.



Meggie Gracelon (chambre des métiers et de l'artisanat) Jean-Robert Jacquemard (président de la chambre de commerce et d'industrie) Jean-Paul Michel (président de Marne et Gondoire) Hervé Billet (chambre d'Agriculture) et Pascal Leroy (vice-président de Marne et Gondoire).

### Marne et Gondoire diplômée !



*Signé du ministre, s'il vous plaît !*

L'État, la région et les acteurs publics de la transition écologique ont reconnu hier Marne et Gondoire comme «territoire engagé pour la nature». Une reconnaissance pour son SCoT, son PCAET, le projet de réouverture du ru du Bicheret à Montévrain et plus globalement, l'ensemble de son œuvre. En Seine-et-Marne, Vaires, Avon et... Thorigny l'ont également été. Marne et Gondoire est aussi qualifiée pour le concours Capitale de la biodiversité grâce à son projet de revalorisation du quai de la Gourdine à Lagny. Verdict à l'automne. On y croit !

### Paroles d'entrepreneurs sur l'agglomération

Mardi, l'association des chefs d'entreprise de la région de Marne-la-Vallée (Acem) visitait le château de Rentilly après une présentation du plan climat.

#### Propos entendus :

**Jean-Paul Michel** : «Aujourd'hui l'agglomération n'a plus seulement une démarche d'aménagement de zones d'activité mais d'accompagnement des entreprises.»

**Une société nouvellement installée à Chanteloup** : «Les entreprises d'une même zone d'activité ne se connaissent pas. La fête des voisins de la ZAE de l'Esplanade organisée par Servia avec Marne et Gondoire le 6 juin est bonne initiative.»

**Un entrepreneur du bâtiment de Croissy-Beaubourg** : «Pour obtenir certains contrats, je dois montrer que mon entreprise agit pour l'environnement. Je le fais et je pense que c'est une bonne chose.»

**Un architecte-urbaniste de Lagny** : «Les PLU incitatifs de Marne et Gondoire



sont intéressants. L'isolation thermique augmente le coût de construction mais la baisse de consommation du bâtiment permet de rapidement en amortir le coût.»

**Thibault Roussillon, adjoint au maire de Lagny** : «L'exonération de la part intercommunale de taxe foncière qu'a instituée Marne et Gondoire pour les bâtiments faisant l'objet de travaux de rénovation énergétique a été reprise par la mairie de Lagny pour la part communale.»

RETOUR SUR

# Agir contre la prostitution des mineurs

**Jeudi à Lagny, Marne et Gondoire et la Procureure de Meaux organisaient avec le réseau VIF (Violences faites aux femmes) une réunion d'information des professionnels sociaux, judiciaires et de la jeunesse sur la prostitution des mineurs.**



*140 personnes étaient présentes*

46 % des cas de prostitution identifiés en Seine-et-Marne lors d'une étude de l'Amicale du nid, association qui accompagne les victimes, sont des mineurs. Des enfants en danger donc qui doivent être protégés. Évident ? Malheureusement, pas tant que ça.

La loi de 2016 a entraîné un changement dans les esprits en supprimant le délit de racolage des prostituées, depuis lors reconnues comme victimes, pour pénaliser le client. Souvent édulcorée sous les termes d'escorting ou michetonnage, la prostitution doit être entendue au sens large. Solliciter un acte sexuel contre une promesse d'avantage est une infraction. Véhiculer une personne se prostituant est du proxénétisme, fournir le véhicule ou aider le proxénète à dissimuler ses ressources est assimilé au proxénétisme. «Ce sont des réalités bien plus quotidiennes que ce que l'on peut imaginer, souligne la substitut du procureur. C'est plus simple que le trafic de stupéfiants.» Pourtant les sanctions comprennent de longues années d'emprisonnement et si la victime n'a pas plus de 15 ans, il s'agit d'un crime.

Dans les «réseaux de débrouille», cette activité semble pourtant presque banale. Certains disent avoir au fond juste aidé, dépanné une personne ayant besoin d'argent. De même, «les plaintes de personnes mineures sont assez résiduelles. Bien souvent, elles ne se sentent pas victimes. La banalisation est aussi dans leur tête.» Le proxénète, un peu plus âgé, est présenté comme le petit-copain. La victime

argue de sa liberté de disposer de son corps : «Je gère, j'arrête quand je veux». Illusion. « Nous devons alors démontrer la relation d'emprise qui maintient le mineur dans sa vulnérabilité : fournir la chambre hôtel et le téléphone portable mais aussi l'alcool et le cannabis permet d'entretenir le lien de dépendance. Si bien que la victime finit par avoir besoin du proxénète et ne le dénonce pas.» Cette difficulté est renforcée par la mobilité des mineurs ou mineures se prostituant : beaucoup d'entre elles sont en fugue de domicile ou placées dans de nouveaux foyers d'accueil et tournent de ville en ville.

Quel avenir pour elles ? «Il y a un continuum entre la prostitution des mineures et celle des majeures», souligne le docteur Judith Trinquart, médecin de santé publique. «La plupart des jeunes femmes s'imaginent vivre une situation provisoire, pour financer leurs études, boucler leurs fins de mois et fonder une famille ensuite. Mais elles restent captives du système, ne serait-ce que parce cet argent brûle les doigts.» La majorité des prostituées ont des antécédents de violences sexuelles et ont ainsi, même sans proxénète physique, un proxénète psychique. En cause, la mémoire traumatique : lors d'un choc extrême, le cerveau libère des drogues dures pour provoquer une anesthésie émotionnelle et



*Frédéric Nion, président du CISP a introduit la séance*



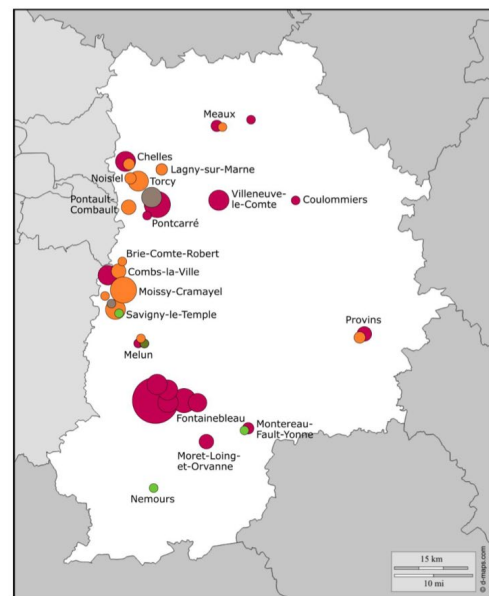
## RETOUR SUR

physique. Une violence sexuelle dans l'enfance ou une première relation amoureuse qui s'est traduite par un viol peuvent être ce choc qui crée une dissociation : une fausse indifférence, qui n'est en fait qu'un refuge. Les souvenirs de l'agression sont brouillés, la victime reste hantée par l'événement sans le comprendre et s'expose inconsciemment à de nouvelles violences. Celles-ci rechargent cette mémoire traumatique et renforcent le seuil de tolérance à la douleur. «Les prostituées sont violées toutes les semaines. C'est la violence qui les tue plus que les IST. Leur espérance de vie est de 40 ans, quel que soit le type de prostitution.»

Voilà la voie qu'empruntent les jeunes filles qui entrent sur le marché sexuel. «La plupart ont une mésestime de soi. Que quelqu'un soit prêt à leur offrir des cadeaux les valorise», note l'Amicale du Nid. «Le mouvement de pornification, de valoir quelque chose que si l'on a, y participe» constate le docteur Trinquart. Sans compter le chantage affectif du proxénète, ses menaces de représailles, sa désinformation : «tu n'as aucun droit, personne ne te croira».

Alors que faire ? Repérer les signaux qu'émet le ou la jeune : «Ce sera souvent de manière indirecte comme laisser voir une photo d'elle dénudée sur son téléphone : ne pas réagir, c'est entériner l'idée qu'elle ne peut pas en parler à un adulte et que c'est finalement peut-être banal. De même si on ne lui demande pas chez qui elle dort. Il faut aller interroger ce système de débrouille», explique l'Amicale du nid. Et pour les professionnels, signaler à la CRIP (Cellule de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes) du conseil départemental ou au procureur via la police ou la gendarmerie. «Attaquez par le biais de l'enfance en danger. C'est bien de cela dont il s'agit. Vous le faites pour d'autres choses, faites-le pour la prostitution. N'attendez pas d'avoir toutes les preuves», insiste la substitut du procureur. C'est souvent tout un tas de petits éléments qui attirent l'attention : une personne qui vient chercher régulièrement la jeune fille et l'amène à tel endroit, certains contacts dans le téléphone, des cartes de visite d'hôtel, de bar à chicha, de boîte de nuit, des traces de coups, des mutilations, une nudité inappropriée, un rapport de séduction permanent...

Signaler permet de «quantifier la prostitution



Au moins 1 personne en situation de prostitution  
Au moins 5 personnes  
Au moins 10 personnes  
Au moins 40 personnes

- Prostitution en forêt, sur les routes ou dans les rues
- Prostitution dans des zones industrielles / d'activités
- Prostitution en hôtels ou en appartements
- Prostitution dans des établissements scolaires
- Prostitution dans des salons de massage

*Les 218 personnes en situation de prostitution identifiées par le diagnostic de l'Amicale du nid en décembre 2017*

des mineurs qui sinon n'est pas recensée, insiste l'Amicale du nid. Et cela oblige à un dialogue avec le mineur, de manière collective au sein de l'équipe qui fait le signalement». Agir de manière collective, voici ce qu'encouragent les Maisons des solidarités de Lagny et Noisiel, qui précisent que leurs services dont la PMI et une psychologue de prévention, sont là pour les enfants : «nous avons le devoir de les recevoir, même quand ils se présentent seuls. Nous devons ensuite informer les parents et nous pouvons initier différentes mesures : de l'aide éducative à la saisine du juge pour enfants.»

Mais parfois ce sont les parents qui réagissent avant les professionnels mais se heurtent à la culpabilisation, la banalisation ou encore la sidération. «Ils sont stupéfaits et perdus et tapent à toutes les portes», constate l'ACPE, association qui leur vient en aide. Nous les accompagnons. Parfois rien que le fait d'être écoutés leur suffit.» Écouter, c'est ce que conseille aussi le docteur Judith Trinquart face à un enfant qui est dans le déni, situation la plus difficile : «on peut lui dire qu'on est là, qu'il a peut-être vécu des choses avant avec sa famille ou autre, et qu'il peut nous en parler. Que s'il veut vivre autre chose, on est à sa disposition.» Être là, c'est aussi créer des comptes institutionnels et associatifs sur les réseaux sociaux que fréquentent les jeunes, exhorte l'Amicale du nid.

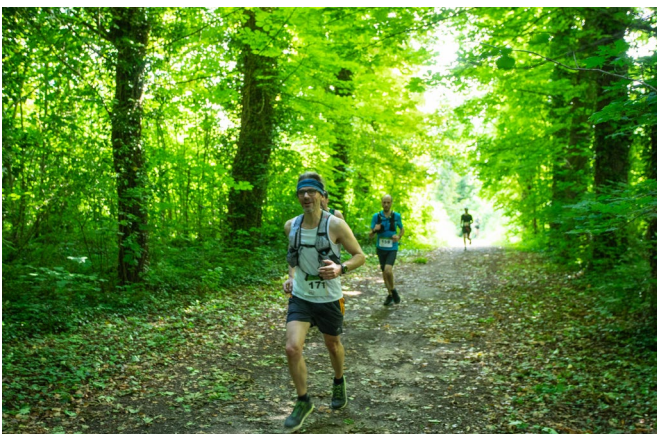




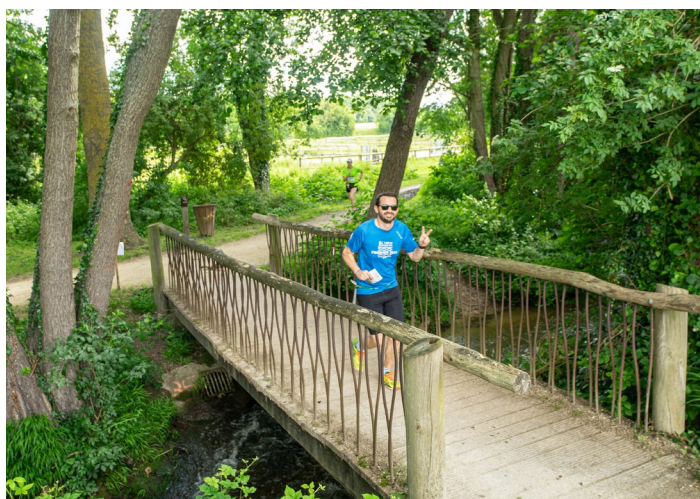
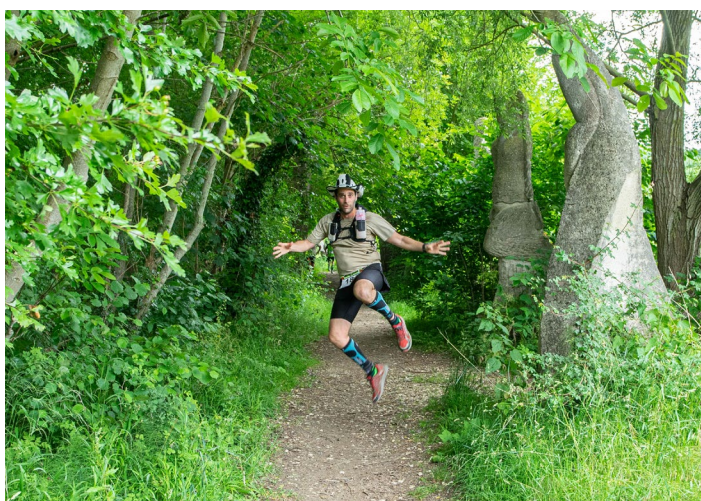
## Marathon de Marne et Gondoire dimanche dernier



Michel Bach, organisateur, la veille du marathon : «C'est désormais un trail vert car on ne peut plus emprunter les routes, ce qui n'est pas plus mal. On va pour la première fois traverser la forêt de Ferrières et comme d'habitude l'ensemble des communes de Marne et Gondoire. Ce sera une belle fête.» Pari gagné !

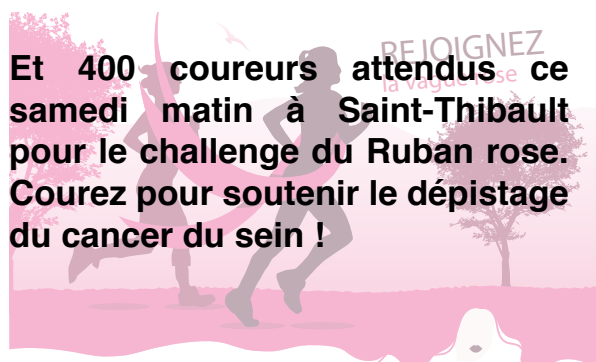






214 coureurs à l'arrivée. Meilleur temps : 2h52'14", soit 14,7 km/h. Félicitations à Manuel Destremon.  
67 équipes participaient aussi. La première a mis 2h29'04" soit 16,98 km/h.

Et 400 coureurs attendus ce samedi matin à Saint-Thibault pour le challenge du Ruban rose. Courez pour soutenir le dépistage du cancer du sein !





ZOOM SUR

# Le château de Jossigny

**Le Centre des monuments nationaux, qui lance un appel à projets pour sa restauration et sa revalorisation, nous fait découvrir cette «maison des champs» du 18<sup>e</sup> siècle.**



«Ce château a été construit en 1753 par Jacques Hardouin-Mansart, de la famille des architectes virtuoses du siècle précédent, François Mansart et Jules Hardouin Mansart, nous explique notre guide, étudiante à l'école du Louvre. Son style rocaille est typique des années 1730-1760, plus léger et plus en courbes que celui de l'époque classique. On y arrivait par une majestueuse allée ombragée. La façade se dévoilait d'un coup en lumière. Cette mise en scène est caractéristique de ce que l'on considérait comme une entrée aristocratique.» Le Centre des monuments nationaux a donc conservé cette allée, qui n'est plus dans le domaine même du château, et des terres cultivées, louées à un exploitant. Car le château de Jossigny fait partie de ces demeures de plaisance où les familles de Paris venaient autrefois se reposer mais aussi gérer les affaires agricoles en été et à l'automne. Il en allait ainsi pour la famille Leconte des Graviers qui fit construire le château.

Le baron Guy François de Roig, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire et de la Croix de guerre, fut le dernier propriétaire du château. «En 1949, il

fit don à l'État du château, classé monument historique en 1942, et des 150 hectares de terres de la ferme. Le baron logeait dans les communs jusqu'à sa mort en 1975. Depuis lors, son corps repose dans la crypte du château.»

Depuis 2 ans, le château n'est plus seulement ouvert lors des journées du patrimoine. La Journée des plantes et art du jardin y est organisée en septembre dans son parc de 7 hectares. Les pièces d'habitation sont ouvertes lors du festival du patrimoine *Emmenez-moi* organisé par le Département, du 12 au 14 juillet cette année. L'occasion de découvrir le mobilier d'époque, gardé depuis des années au château de Champs-sur-Marne et réinstallé dans le château de Jossigny l'an dernier. Le Centre des monuments nationaux souhaite maintenant confier le domaine à un concessionnaire. Objectif ? « Trouver un nouveau mode expérimental de valorisation du patrimoine autour d'un volet économique et culturel », explique Jenny Lebard, administratrice des châteaux de Champs, Jossigny et La Motte Tilly. Un nouveau passage de l'ombre à la lumière en perspective.

## ZOOM SUR



*L'élévation revêt un caractère singulier avec ses toits faisant penser à des pagodes chinoises*



*L'allée du couchant, côté cour du château (ouest). Son superbe alignement d'arbres se prolonge côté parc sur l'allée du levant.*



*Le mobilier a été réinstallé l'année dernière*



Depuis quelques années, tel un bel endormi, le Château de Jossigny s'éveille petit à petit grâce aux actions conjointes du Centre des monuments nationaux, du Département, de Marne de Gondoire et de l'association «Jardins, Arts et Compagnie».

Restaurer et valoriser ce lieu emblématique pour les habitants de Jossigny, dans le cadre de cet appel à projets est une opportunité évidente.

L'étude des dossiers sera vigilante pour ne pas déposséder les habitants du territoire de la renaissance tant attendue de ce patrimoine local.

**Patrick Maillard, maire de Jossigny**